

homéopathes français. Cela aboutit à la publication au *Journal officiel* (décembre 1948), d'un arrêté ministériel limitant à la dilution de 9 CH les préparations homéopathiques officinales (uniquement des dilutions hahnemanniennes), avec abandon des dilutions korsakowiennes.

De 1947 à 1951, la *Revue française d'homéopathie* est publiée, puis elle est remplacée par le *Bulletin de la Société française d'homéopathie* jusqu'en 1957. Paul Chiron (1879-1952), son vice-président, décède le 9 février 1952, année qui voit la constitution de la Fédération nationale des sociétés médicales homéopathiques de France et d'Union française [12] (dont le président est A. Rouy).

En 1954, la Société française d'homéopathie organise le congrès annuel à Paris, les "Journées homéopathiques de Paris". Le nom est conservé jusqu'en 1964, où il devient "la Semaine homéopathique de Paris", puis, à partir de 1965, "les Entretiens homéopathiques de Paris".

En 1956, la Fédération nationale des Sociétés médicales homéopathiques de France regroupe officiellement la Société française d'homéopathie, la Société rhodanienne d'homéopathie et la Société de médecine homéopathique d'Aquitaine et participe à ce congrès.

Succédant à Rouy en 1956, Ch. Noailles préside jusqu'en 1959. Puis, de 1960 à 1961, le rédacteur en chef de *L'Homéopathie française*, chevalier de la Légion d'honneur en 1958, Robert Jousse (1889-1961), ancien médecin chef du dispensaire Hahnemann, partage son temps entre la présidence de la société, le conseil d'administration du Syndicat et l'enseignement au sein de l'Institut national homéopathique français.

À sa suite, en 1962, François Lamasson (1907-1975) [13] hérite d'une société forte de deux cents adhérents et remplace le *Bulletin* par celui de la fédération, les *Annales homéopathiques françaises*. Cette nouvelle présidence

de treize années (1962-1975) est le moment d'organisation des Assises scientifiques annuelles sous l'égide de la Ligue médicale homéopathique internationale. Avec Jean Boiron (1906-1996) et Denis Demarque (1915-1999), il fonde ensuite l'Association française pour la recherche en homéopathie (1971). En même temps, vice-président du Syndicat national des médecins homéopathes français, il se fait le promoteur de l'union des homéopathes et participe activement à la création de l'Institut national homéopathique français (1956). 1965 voit l'introduction de l'homéopathie au *Codex de la pharmacopée française* (8^e édition). Il décide la réfection du tombeau de Samuel Hahnemann et prône le maintien de l'Association de l'hôpital Hahnemann.

À sa disparition, en 1975, Maurice Plazy (1907-1985), le "patron" du Syndicat national des médecins homéopathes français de 1962 à 1980, lui succède pendant un an et associe la Société française à la défense institutionnelle, scientifique de l'homéopathie et des homéopathes.

En 1977, Georges Poisson (1921-1998) devient le président. Une de ses premières actions est d'apporter statutairement la qualité de formation post-universitaire (1978). En 1981, *Les Annales homéopathiques françaises* deviennent la revue *Homéopathie*, qui conserve ce titre jusqu'en 1992, année du décès de son rédacteur en chef : Pierre Joly.

En 1983, la Société française d'homéopathie organise le "Congrès de printemps" de la Fédération. Il se tient à Deauville, avec pour thème "Les modalités en homéopathie". La présidence est assumée par Michel Conan Mériadec, président fondateur de l'École homéopathique de l'hôpital Saint-Jacques (1978) et auteur de *L'homéopathie, conception médicale à la dimension de l'homme* (Boiron, 1990). En 1987, le premier numéro des Conférences est publié, avec pour objet la périnatalogie. La même année, en raison de polémiques internes avec la Ligue médicale homéopathique internationale, Alain Horvilleur fonde l'Organisation médicale homéopathique internationale.

Le Parlement européen adopte une directive donnant un statut européen aux médicaments homéopathiques (1992).

À Reims, en mai 1993, la Société française d'homéopathie, désormais dirigée par André Coulamy et Jaqueline Peker, organise le "Congrès de printemps" de la Fédération, sur le thème : "Quelle médecine pour l'an 2000 ? Quelle place pour l'homéopathie dans cette médecine ?". La même année, la revue *L'Homéopathie européenne* se substitue aux trois revues : *L'Homéopathie française*, *Homéopathie* et *Le Médecin homéopathe*. Un an plus tard, en octobre 1994, à Paris, au Palais des Congrès, le 5^e congrès de l'Organisation médicale homéopathique internationale, présidé par A. Horvilleur, est jumelé avec le "Congrès d'automne" de la Fédération. Cette manifestation réunit une centaine de conférenciers et quatre cent cinquante congressistes représentant une trentaine de pays. Lors de ce même congrès, l'Organisation mondiale de la santé reconnaît officiellement l'homéopathie comme médecine traditionnelle via le discours de madame le docteur Zhang.

En 1996, le docteur Jacqueline Peker devient la première femme présidente de la Société française d'homéopathie jusqu'en 1999 où Jean-Jacques Salva lui succède. Cette période est marquée par l'entrée de cette société au bureau national de l'UnaformeC et la tenue de nombreuses conférences reliant homéopathie et culture.

[12] Statuts publiés au Journal officiel du 13 décembre 1953.

Année	Président
1945	P. Kollitsch
1945-55	A. Rouy
1956-59	Ch. Noailles
1960-61	R. Jousse
1962-75	F. Lamasson
1976	M. Plazy
1977-83	G. Poisson
1984-92	M. Conan Mériadec
1993-95	A. Coulamy
1996-98	J. Peker
1999	J.-J. Salva